



Compte rendu de séance du CHSCT du 26 janvier 2018

Le CHSCT s'est réuni le 26 janvier 2018 pour traiter les questions suivantes :

1. Fonctionnement du comité 1
2. Approbation des procès-verbaux des réunions des 20 octobre et 15 décembre 2017 1
3. Compte-rendu de la visite du magasin central de stockage effectuée le 12 janvier 2018 1
4. Orientations stratégiques ministérielles en matière de politique de prévention des risques professionnels pour l'année 2017-2018 2
5. Observations et suggestions consignées sur les registres santé sécurité au travail 2
6. Bilan pour l'année 2017 des accidents de service/travail 2
7. Tableau de suivi des avis et propositions du CHSCT..... 2

1. Fonctionnement du comité

Prochaine réunion du CHSCT : le 23 mars puis le 08 juin 2018 (14h-16h)

Prochaines réunions CPRPS : le 15 mars puis le 24 mai (9-12h), préalables aux réunions du CHSCT

Formation continue : une liste de formations sera proposée aux membres, ils devront en choisir 2 qui seront réalisées afin de répondre à l'obligation réglementaire de bénéficier de 2 formations annuelles.

Nous revenons sur l'ordre du jour qui prévoit le point relatif au suivi des avis et propositions du CHSCT comme annexe. Nous insistons pour qu'il soit examiné à chaque séance. En effet, quel intérêt de faire des propositions à l'administration si on n'a pas de retour régulier sur la réalité de leur prise en compte. Même remarque pour les visites de services. Ainsi des préconisations ont été faites en 2013 pour le Département SGM de l'IUT de Mont de Marsan, certaines de ces préconisations touchant à la sécurité sont toujours en suspend.

2. Approbation des procès-verbaux des réunions des 20 octobre et 15 décembre 2017

Moyennant la prise en compte de nos remarques, adoption à l'unanimité moins une abstention sur le 1^{er} compte rendu.

Précision sur les fonctions d'Anne Grandeur : assistante du conseiller de prévention

3. Compte-rendu de la visite du magasin central de stockage effectuée le 12 janvier 2018

Une série de préconisations sont faites, relatives à la prévention de risques chimiques, lié au travail isolé, physique (TMS), psychosocial, etc. Certaines ont déjà été prises en compte. D'autres sont plus compliquées à mettre en œuvre. Au vue de l'accroissement des activités qui seront liées à I-Site, le service sera rapidement en sous effectif avec 2.3 ETP comme actuellement.

4. Orientations stratégiques ministérielles en matière de politique de prévention des risques professionnels pour l'année 2017-2018

Comme chaque année, le ministère publie ses orientations stratégiques en matière de politique de prévention des risques professionnels pour l'année universitaire en cours. Elles ont été débattues et adoptées en CHSCT ministériel lors de la séance du 4 juillet 2017.

Ces orientations stratégiques sont centrées sur 3 axes prioritaires :

Axe 1 – Développer une culture de la prévention au sein des établissements

Axe 2 – Renforcer le rôle des acteurs opérationnels et des instances de concertation centrales et locales

Axe 3 – Agir de manière prospective sur les changements organisationnels

La direction de l'établissement nous a proposé de traduire les objectifs priorités par le ministère et non déjà mis en œuvre par l'UPPA en 11 actions à intégrer dans le programme de prévention de l'UPPA pour 2018 qui nous sera présenté le 23 mars prochain.

C'est une bonne idée mais nous souhaitons que soient précisés dans le programme qui fait quoi et dans quels délais !

En outre, il nous semble que l'axe 3 (changements organisationnels), qui concerne particulièrement l'UPPA cette année, ne soit pas encore traduit en action. Il nous est répondu qu'un accompagnement spécifique RPS sera mis en œuvre dans le cadre de la réorganisation mais qu'il n'est pas encore traduit en actions concrètes. Nous demandons que cela soit fait dans le plan de prévention 2018 qui nous sera présenté le 23 mars. Cette proposition est acceptée.

5. Observations et suggestions consignées sur les registres santé sécurité au travail

IUT Mont-de-Marsan : accident d'une étudiante sur une machine posant questions de sécurité. L'assistante du conseiller de prévention s'est déplacée et fera un rapport.

SCD : situation problématique avec une étudiante, crainte d'amiante dans colle de dalles décollées, accidents après déménagement

IPRA GéoSciences : produit dangereux trouvé dans l'armoire d'un labo. Produit non étiqueté et non référence dans la base informatique du Service de Produits Chimiques.

6. Bilan pour l'année 2017 des accidents de service/travail

22 accidents de service/travail en 2017

Le Président indique qu'un arrêté précisant l'affectation de chaque collègue sera établi, précisant le collège, le site d'affectation et l'adresse de résidence (qui doit être au plus à 40 kms du lieu de travail sauf dispenses éventuelles), etc. Cet arrêté sera consulté dans l'établissement des accidents de trajet.

Ex : un collègue déclarant un accident de trajet à Toulouse alors qu'il réside officiellement à Pau pourra difficilement être pris en compte.

7. Tableau de suivi des avis et propositions du CHSCT

Le bilan 2017 n'est pas bon. Sur 30 actions décidées, 14 sont faites, 9 en cours, 4 non démarrées, 1 à faire valider et 2 à vérifier soit moins de la moitié des actions décidées ont été mises en œuvre.